

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE**

**Séance du 21 Décembre 2017**

**Commune de  
PAULHAN**

**N° 2017/12/02**

Date de la convocation	12 / 12 / 2017
	<b><u>Votes : 26</u></b>
Présents : 19	Pour : 26
Absents : 01	Contre : 0
Représentés : 07	Abstention : 0

L'an deux mille dix sept et le vingt et un Décembre,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

**Etaient présents :** MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, ALEIX Bertrand, ARNAUD Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, DJUROVIC Aleksandra, ENGELVIN Gérard, GASC Georges, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, ROYON Sophie, SEBASTIAN David, WEHRMEIJER Patricia.

**Etait absente :** Mme BORGNAT Géraldine,

**Procurations :**

- Mme AMMARI Hanane à Mme WEHRMEIJER Patricia
- Mme BOUISSON Mylène à Mr ALEIX Bertrand
- Mme L'HOTE Valérie à Mr JAM Thierry
- Mr ROIG José à Mme DJUROVIC Aleksandra
- Mr DUPONT Laurent à Mme HEREDIA Fabienne
- Mme GUERIN Audrey à Mme ROYON Sophie
- Mme RICARD Christine à Mr ARNAUD Raymond

**Objet :** Modification du tableau des effectifs –

Accusé de réception en préfecture 034-213401946-20171221-2017-12-02-DE Date de télétransmission : 02/01/2018 Date de réception préfecture : 02/01/2018
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Création d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe titulaire temps complet

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le tableau des effectifs.

Il propose de ce fait :

- la création d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe titulaire temps complet.

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

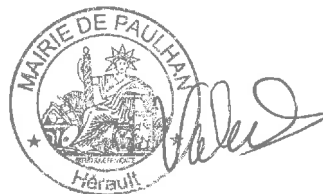
Décide de créer :

- un poste d'adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire temps complet.

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire : C. VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20171221-2017-12-02-DE  
Date de télétransmission : 02/01/2018  
Date de réception préfecture : 02/01/2018